

Image not found or type unknown



## Succession lors d'une tutelle

Par **xavi76**, le **19/11/2015** à **19:41**

ma mère est veuve depuis 9ans.elle est dans une ehpad car elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer.nous devons vendre la maison (ma mère est sous tutelle) et j'aimerais savoir si mes 3 sœurs et moi pouvons nous dispenser de toucher la part de notre père afin de garder le maximum d'argent pour payer l'ehpad ?